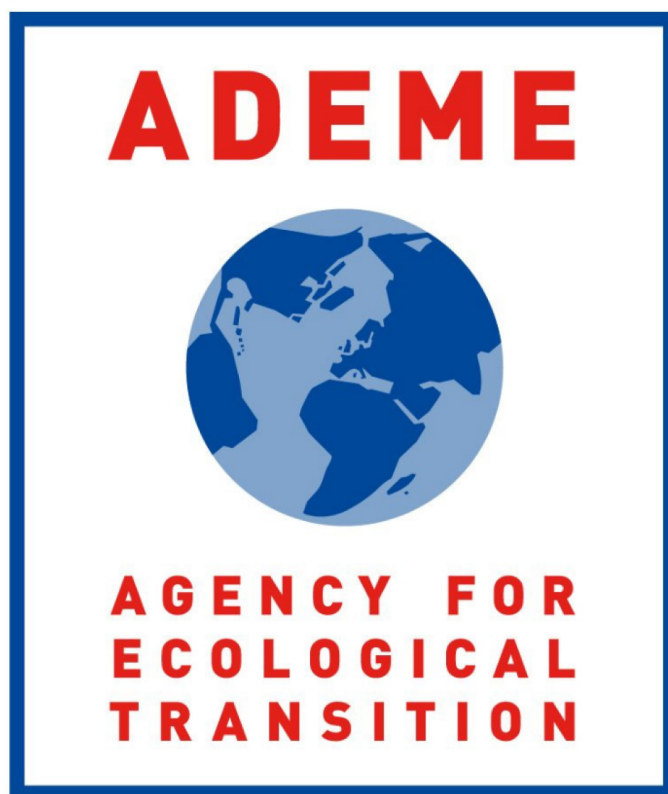


L'ADEME a publié en avril un avis au sujet du concept de « transition juste », qui ne se borne pas aux enjeux biologiques et climatiques, mais englobe aussi les dimensions sociétales de la transition écologique. Selon l'agence, il est nécessaire d'impliquer tout le monde dans ce défi complexe et multidimensionnel.



La transition juste, telle que mentionnée dans l'accord de Paris, implique des externalités négatives qu'il est impossible d'éviter au risque de retarder la transition écologique. Elle doit donc être mise en place en prenant en compte d'autres aspects sociétaux, comme l'économie ou la participation des citoyens, de sorte à compenser ses effets négatifs.

Pour cela, il est nécessaire de développer davantage les activités « vertes » et diminuer les activités « brunes », mais aussi d'enclencher la transition dans un cadre démocratique et inclusif.

Ainsi, les enjeux de la transition juste ne sont pas seulement climatiques et biologiques, mais également sociaux et économiques ; il est indispensable d'impliquer les acteurs de tous secteurs et de tous horizons pour une transition juste et efficace.

Cet avis fait écho à la [COP des Quartiers](#) [1] qui a eu lieu jeudi 11 avril dans les locaux du Conseil Régional, à Lille, et dont les constats rejoignent ceux de l'ADEME.



EXPERTISES

Avril
2024

LES AVIS DE L'ADEME

La transition juste

Image d'illustration de l'avis de l'ADEME (avril 2024).



Type d'actualites: [Information générale](#) [2]

Dates: Jeudi 2 mai 2024 - 15:00

Thématiques: [Aménagement du territoire](#) [3]

[Développement durable](#) [4]

[Développement économique](#) [5]

[Développement Social](#) [6]

[Participation citoyenne](#) [7]

Publié le 02 mai 2024

URL de la source (modifié le 03/05/2024 - 09:50): <https://www.irev.fr/actualites-0/transition-juste-lavis-de-lademe>

Liens

[1] <https://irev.fr/thematiques/transition/cop-des-quartiers-11-avril-lille>

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3674>

[4] <https://www.irev.fr/developpement-durable>

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3678>

[6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3679>

[7] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3675>

Bannière: